# Quelques espèces présentes en Avesnois

Balsamine de l'Himalaya

Renouée du Japon

Berce du Caucase

Hydrocotyle fausse Renoncule

…et d'autres, telles que l'Azolle fausse Fillicule, l'Élodée de Nuttall, l'Élodée du Canada, les Asters Américains, le Solidage du Canada et le Cerisier Tardif.

# Quels sont leurs impacts ?

**Écologiques :** la prolifération de ces espèces engendre une régression voire une extinction des espèces locales.

**Exemple**
*Renouées asiatiques, Balsamine de l'Himalaya toutes les deux largement répandues en Avesnois se développent au détriment des espèces locales.*

**Santé publique :** certaines plantes exotiques envahissantes peuvent produire du pollen agressif, entrainer des problèmes respiratoires, et causer des brûlures…

**Exemple**
*La Berce du Caucase produit de la sève pouvant engendrer des brûlures cutanées.*

**Économique :** l'union européenne estime à 12 milliards d'euros par an le coût lié à la présence de ces espèces exotiques envahissantes (animales et végétales) sur son territoire. En effet elles peuvent gêner les secteurs d'activités liés à la pêche, l'agriculture et au tourisme notamment en empêchant la navigation ou provoquer des inondations.

**Exemple**
*L'Hydrocotyle fausse renoncule originaire de l'Amérique du Nord envahit désormais la Sambre.*

# Contacts

Si vous apercevez une de ces invasives, merci de contacter le Parc Naturel Régional de l'Avesnois (un formulaire de signalement est à votre disposition sur le site du SAGE de la Sambre). Pour apprendre à reconnaître ces espèces, un guide simplifié d'identification est disponible sur les sites du Parc et du SAGE de la Sambre.


**Pôle milieux naturels et eau**
Guillaume CAFFIER - Bertrand EHLY
Tél. : 03 27 77 51 60
contact@parc-naturel-avesnois.com


Plus d'infos sur :
**www.parc-naturel-avesnois.fr**
**www.sage-sambre.parc-naturel-avesnois.fr**


**Avec le soutien financier de :**
Région Hauts-de-France · Nord le Département · Agence de l'Eau Artois-Picardie



Parc naturel régional de l'Avesnois
**Maison du Parc**
Grange Dîmière
4, cour de l'abbaye - BP11203
59550 MAROILLES
Tél : 33+(0)3 27 77 51 60
Fax : 33+(0)3 27 77 51 69
contact@parc-naturel-avesnois.fr
N50° 8' 0,9234" E3° 45' 32,472"
**www.parc-naturel-avesnois.fr**



Le Parc naturel régional de l'Avesnois bénéficie du soutien financier du Conseil régional des Hauts de France, du Conseil départemental du Nord et de l'État Français.

**Conception graphique :** Parc naturel régional de l'Avesnois
**Crédit photos :** Parc naturel régional de l'Avesnois

**Édition 2016**


Parc naturel régional de l'Avesnois

# PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

SAGE DE LA SAMBRE

# Qu'est ce qu'une plante exotique envahissante ?

Les plantes exotiques envahissantes (aussi appelées plantes invasives) sont des végétaux introduits par l'homme volontairement ou accidentellement en dehors de leur implantation naturelle. Leur propagation menace la biodiversité locale. Elles peuvent aussi avoir des impacts négatifs sur l'économie et/ou la santé humaine.

**Progressivement les espèces exotiques envahissantes remplacent les espèces locales**

Évolution dans le temps

# La situation sur le territoire du Parc

Le territoire du Parc Naturel Régional de l'Avesnois n'échappe pas à cette invasion. Deux études ont permis de mettre en évidence une évolution rapide de ces plantes invasives, avec 12 espèces (terrestres et aquatiques) confirmées à ce jour. Une fois installées, ces plantes sont très difficiles à supprimer. Il est donc essentiel de les détecter le plus tôt possible et d'agir pour les maîtriser.

# Quelques recommandations

**Pêcheurs, chasseurs**

Signalez la présence de plantes invasives au Parc.

**Jardiniers et particuliers**

Préférez les plantes locales et ne jetez pas les déchets verts dans les milieux naturels.

**Voyageurs**

N'importez ou n'exportez pas des végétaux ou des animaux.

**Agriculteurs**

Restez vigilants et donnez l'alerte dès l'apparition d'une plante invasive sur votre parcelle.

**Gestionnaires de cours d'eau, de voiries et de réseaux**

Aidez-nous à detecter les plantes invasives en signalant leur présence au Parc.

**Randonneurs**

Ne cueillez pas les végétaux et nettoyez vos chaussures entre deux sites.

**Pépiniéristes, horticulteurs, paysagistes…**

Déconseillez l'achat de plantes invasives et favorisez les espèces locales.

**Attention : N'essayez pas de luttez vous-même contre ces espèces, vous pourriez contribuer à leur diffusion. Des précautions particulières sont à respecter pour chaque plante. Si vous rencontrez un site impacté, prenez contact avec le Parc.**